

La commission parlementaire européenne se prononce en faveur de chaînes d'approvisionnement alimentaire plus justes

Dans le cadre d'une directive européenne qui vise à interdire les pratiques commerciales déloyales dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire, la commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen a voté hier en faveur de la protection des producteurs d'aliments, qu'ils se trouvent dans ou hors UE.

Hélène Botreau, chargée de plaidoyer Agriculture et Sécurité Alimentaire à Oxfam déclare :

« La souffrance humaine ne doit pas être un ingrédient des aliments que nous consommons, indépendamment de leur provenance. Les pratiques commerciales déloyales imposées par les acteurs les plus puissants du secteur alimentaire - contribuent à des salaires misérables et à des conditions de travail déplorables pour beaucoup de petits producteurs et travailleurs dans le monde, et plus particulièrement dans les pays en développement.

Oxfam salue la décision de la commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen de protéger les producteurs basés dans et hors Union Européenne des pratiques commerciales déloyales ».

Julie Stoll, Déléguée générale de Commerce Équitable France réagit:

« Nous assistons aujourd'hui à un premier pas important vers une chaîne alimentaire plus juste et sans souffrance humaine. Les abus des droits humains et les salaires de misère sont inacceptables, que ce soit pour les producteurs Européens ou ceux qui nous fournissent en aliments au-delà de nos frontières ».

Notes pour les éditeurs :

- Les porte-paroles d'Oxfam et de Commerce Équitable France sont disponibles pour des précisions sur le contexte et pour répondre lors d'entretiens.
- **Calendrier :**
 - Le 10 septembre, la Commission de l'Environnement du Parlement européen a voté pour retirer la protection aux producteurs Alimentaires basés hors de l'Union Européenne.
 - Le 24 septembre, la commission du marché intérieur et protection des consommateurs et la commission du développement ont voté pour protéger les fournisseurs Alimentaires, qu'ils soient basés ou non en UE, et pour étendre le droit de déposer une plainte contre les pratiques commerciales déloyales aux organisations de la société civile travaillant sur ces thématiques..
 - La décision finale sur cet enjeu est tranchée par la commission de l'agriculture et du développement rural, qui est la commission compétente et décisive sur le sujet.
 - Il y aura une annonce sur l'issue du vote de la commission AGRI lors de la plénière du parlement Européen d'octobre (semaine du 22 octobre). Le Parlement ne votera pas cette décision, sauf si un groupe politique ou au moins 76 députés demandent un vote.
 - **Le Conseil** se mettra d'accord sur sa position lors de la réunion des ministres de l'agriculture les 15 et 16 octobre.
 - **Les Trilogues** avec le conseil et la commission pour s'accorder sur le texte final de la directive commenceront normalement le 24 Octobre.

- Pour plus d'éléments de contexte, n'hésitez pas à lire l'analyse d'Oxfam (en anglais) sur la proposition de l'UE d'interdire les pratiques commerciales déloyales, ainsi que le briefing réalisé conjointement avec un consortium d'ONG sur cet enjeu.
- Oxfam a récemment lancé une campagne exigeant des supermarchés et des gouvernements qu'ils répriment les conditions de travail inhumaines, qu'ils augmentent la transparence sur la traçabilité de nos aliments, qu'ils éliminent les discriminations contre les femmes et qu'ils garantissent une meilleure répartition de la valeur, au profit des producteurs.
- Commerce Équitable France promeut et défend le commerce équitable en France et à l'international, pour accompagner les transitions écologiques et sociales des modes de production et de consommation. Le collectif réunit une trentaine d'organisations françaises du secteur : entreprises engagées, labels, réseaux de distribution, associations de consommateurs et d'éducation à la citoyenneté mondiale, organisations de solidarité internationale et acteurs de la recherche et de l'enseignement. Il agit également pour plus d'équité dans toutes les relations économiques en vue d'encourager la justice sociale, les droits humains et la protection de l'environnement. Plus d'infos sur www.commerceequitable.org

Contacts

Oxfam France

Hélène Botreau, chargée de plaidoyer agriculture et sécurité alimentaire

hbotreau@oxfamfrance.org

06 85 26 01 08

Noémie Coudurier, responsable de campagne agriculture et sécurité alimentaire

ncoudurier@oxfamfrance.org

06 17 34 85 68

Commerce équitable France

Julie Stoll

stoll@commerceequitable.org

01 43 94 72 13